

Table des matières

INTRODUCTION

Vers une « linguistique critique »	9
La linguistique au tournant.....	9
Ce que philosophe veut dire.....	13
La langue du panthéisme	19
Vers une critique de la théorie linguistique du signe.....	24

ANALYTIQUE

I. Théorie transcendantale de la communication	31
§ 1	31
§ 2 – De la communication	32
§ 3 – Exposition du concept d’« Émetteur ».....	41
§ 4 – Exposition du concept de « Voie ».....	54
§ 5 – Exposition du concept de « Public »	59
§ 6 – Remarques générales.....	63

II. Grammaire transcendantale	67
§ 7 – Langue et langage.....	67
§ 8 – Mot et signe	68
§ 9 – Du schématisme du mot.....	76
§ 10 – Présentation du concept	86
§ 11 – Qu’est-ce que la langue ?	96
§ 12 – Principes d’Herméneutique transcendantale	106

PRATIQUE

I. Lois du discours.....	123
§ 13 – L’idée d’éthique du discours.....	123
§ 14 – L’idée de responsabilité (en tant que loi du discours relative à l’émetteur)	135
§ 15 – L’idée d’exhaustivité (en tant que loi du discours relative à la voie de la communication)	139
§ 16 – L’idée de propriété (en tant que loi du discours relative au public)	144
§ 17 – Remarques générales sur l’Éthique du discours.....	147
II. Grammaire de la conviction.....	149
§ 18 – Discours et preuve.....	149
§ 19 – Réception et conviction.....	151
§ 20 – Les maximes de preuves.....	155
§ 21 – Maximes de preuves fondées sur l’idée de responsabilité.....	161
§ 22 – Maximes de preuves fondées sur l’idée d’exhaustivité	170
§ 23 – Maximes de preuves fondées sur l’idée de propriété	174

§ 24 – Les maximes de preuves au sein des syllogismes	177
§ 25 – Validité des arguments	191

TÉLÉOLOGIE

I. Symbolique	203
§ 26 – La perspective téléologique.....	203
§ 27 – L’Idée de motivation	208
§ 28 – Théorie du symbole.....	214
§ 29 – Le procès linguistique (empirique)	219
§ 30 – Le procès linguistique (spéculatif)	226
II. Dialectique.....	235
§ 31 – L’humain et le divin du langage.....	235
§ 32 – Le procès linguistique (réflexif)	240
§ 33 – Communauté, communautés.....	251
§ 34 – Principes d’une herméneutique socio-historique.....	259
<i>Champ et fonction du langage dans les sciences humaines.....</i>	261
<i>L’instance de la langue dans l’inconscient</i>	288
<i>La tâche de comprendre</i>	335
Après-propos	371
Retour critique.....	373
Bibliographie.....	381

INTRODUCTION

Vers une « linguistique critique »

LA LINGUISTIQUE AU TOURNANT

Naguère prisée, l'investigation du langage par des moyens philosophique est devenue en quelques années question presque obsolète. La faute à un « tournant linguistique » qui, en sacralisant dans sa forme convenue la compréhension du langage pour en détecter l'incidence sur la pensée humaine, les structures, l'histoire même, a finalement eu pour effet d'en détourner la réflexion. Ces tentatives de transposition des catégories du langage, heuristiques en leurs domaines de destination qu'elles éclairent chaque fois d'un jour nouveau comportaient en effet leur part d'ombre : avec le postulat d'une homologie systématique décrété au nom du *linguistic turn*, la philosophie se comporte comme si la question des rapports du langage à la pensée était résolue, le triomphe apparent du langage ayant ainsi pour prix sa propre élucidation.

N'est-elle d'ailleurs pas tout simplement impossible à résoudre ? Tel semble être le sens, dans la

tradition la plus éclairée, du renvoi constant aux travaux de Hamann, Herder et Humboldt – le fameux « triumvirat tout en allitérations¹ » – symptôme du coup d'arrêt donné à la réflexion sur la condition linguistique de la connaissance. Ainsi l'éditeur de Humboldt en son introduction :

Kant a accompli une œuvre admirable. Il nous a appris à penser. Mais on ne saurait en rester là. Il convient d'opérer la critique de la critique, et de montrer ce que les opérations de la pensée doivent à la langue. Kant est bien discret sur ce point, comme l'avait déjà remarqué Hamann, bientôt imité par Herder. Leur « métacritique », qui renvoie la pensée « pure » à ses conditions empiriques et principalement langagières, peut être interprétée en différents sens. [...] Tel est le sens de la démarche de Humboldt, qui ouvre la voie à une connaissance empirique de l'homme, à la fois comparée et réfléchie. Il ne cherche pas à constituer une théorie du langage, fermée sur elle-même et réduite à un petit nombre de principes. L'absence même d'une « linguistique humboldtienne » tient directement à sa défiance vis-à-vis de ce que l'on pourrait nommer le parallogisme linguistique : l'oubli, par le théoricien, du langage avec lequel il théorise. Or l'objet « langue » que l'on constitue ne saurait être amputé de la part subjective du discours par lequel on le constitue. Humboldt n'oublie jamais cette autoréflexion. Il accomplit ainsi dans la diversité des langues ce que Kant avait accompli pour la connaissance objective².

1. J. Habermas, *Vérité et justification* [trad. R. Rochlitz], Gallimard « NRF essais », 2001 [1999], p. 11.

2. W. von Humboldt, *Sur le caractère national des langues, et autres écrits sur le langage* [présentés, traduits et commentés par D. Thouard], Paris, Seuil « points », 2000, p. 10-11.

La langue qui représentait l'impensé du système kantien, apparaîtrait après la « métacritique » de Hamann, Herder, Humboldt l'impensable. Tant pis si l'absence de « *linguistique humboldtienne* » tient peut-être davantage à un défaut dans le travail d'exposition qu'à un « *paralogisme linguistique* » qui, imprudemment décrété, met en abyme la démarche autoréflexive elle-même : si la pensée du langage est impossible en tant qu'elle implique « *l'oubli, par le théoricien, du langage avec lequel il théorise* », ne pourrait-on pas dire de même de la théorie de la connaissance qu'elle méconnaît, à son tour, « *la propre part subjective* » de réflexion « *par laquelle on [la] constitue* » ? Admettre par cet argument que la particularité du langage puisse entraver sa propre compréhension, c'est en retour s'exposer à devoir accepter sa réciproque pour la théorie de la connaissance et suspendre la validité de la critique kantienne, de toute prétention à l'universel, de toute la philosophie. La critique romantique adressée à Kant au nom de l'épaisseur du langage, cheval de Troie de l'irrationalité constitutive de toute connaissance marquerait ainsi le point d'arrêt de l'*Aufklärung* et non l'amorce de son possible relèvement. On peut douter que ce fût là le point de vue de Humboldt, il n'en est pas moins éclairant qu'un tel point de vue, que l'on peut juger maladroit, vienne d'un aussi bon connaisseur de la tradition postkantienne de réflexion sur le langage que Denis Thouard.

Dès lors, comment ne pas excuser chez des chercheurs moins sensibles aux thématiques développées et attentifs à leurs nuances systématiques ce qui ne relève plus de la déclaration imprudente et tient moins de l'erreur que de l'aberration : l'affirmation

sereine d'une incompatibilité du système kantien avec la réflexion sur le langage telle qu'elle se trouve formulée par certains spécialistes du langage moins sensibles à la tradition critique :

À l'examen, on se demandera pourtant s'il ne règne pas une certaine ambiguïté dans l'étude de Cassirer : la référence à Kant n'est peut-être pas parfaitement compatible avec la référence à Humboldt. Celui-là n'aurait sans doute pas considéré comme relevant du sujet transcendantal les différences dans la représentation du monde que celui-ci avait liées aux différences de langue : dans l'ordre pratique, en tout cas, loin d'y voir des conséquences naturelles de la Raison pure pratique, Kant rapporte les différences de dogmes, de rites, de croyances à des contingences positives. Le sujet transcendantal ne saurait varier d'une culture à l'autre. C'est sans doute pourquoi l'analyse de Cassirer prend à certains moments une allure si peu linguistique. Elle aurait pu, à la suite de Humboldt, montrer qu'une culture A n'a pas de l'univers la même image que la culture B ; mais il eût fallu avouer que les principes régissant la constitution de cette image varient avec la langue qui les véhicule et ne présentent pas l'universalité exigible du sujet kantien : si l'on suit Humboldt jusqu'au niveau des différences concrètes, on ne peut conserver en même temps l'inspiration kantienne¹.

Ainsi, la mise à l'écart de la réflexion kantienne intervient au moment même où l'affinité entre langage et pensée n'a jamais été plus admise ni, parce

1. J.-Cl. Pariente [éd.], *Essais sur le langage*, Paris, Les Éditions de Minuit « le sens commun », 1969 [1933], p. 32-33. Le fait que le sujet transcendantal (« quelque chose = x » selon la laconique définition kantienne) soit immédiatement réinvesti par des attributs empiriques tels qu'une « culture » et soit d'ores et déjà censé participer d'une « image » définie de « l'univers » ne semble nullement interpellier l'auteur.

qu'elle n'est pas mise en question, plus méconnue. Mouvement double et d'autant plus préjudiciable que la revendication d'un *linguistic turn* permet de mettre ostensiblement de côté un Kant dont la pensée n'aurait pas prise sur le langage, tout en évacuant la question pourtant cruciale de l'analyse de la liaison entre ordres intellectuel et sensible qu'effectue le langage, privée des instruments conceptuels nécessaires à une *critique de la faculté de communiquer* qui serait opérée en regard et par analogie avec la critique du pouvoir de la faculté de connaître. C'est cette entreprise que nous avons tenté de mener.

CE QUE PHILOSOPHER VEUT DIRE

Le choix de l'inspiration et des instruments kantien pour appréhender le domaine du langage paraît de surcroît motivé en tant qu'il permet, au sein des multiples disciplines ayant pour objet le langage, de s'inscrire au sein d'un espace déterminé – celui de la philosophie. Plus exactement encore, il s'agit de s'approprier le point de vue d'une philosophie que l'on peut dire *réflexive* en ce qu'elle tente, par la conscience de sa propre condition, de surmonter le constat d'un hiatus irréductible entre « anthropologie » et « philosophie » qui ordonne le paysage intellectuel contemporain. Une telle démarche constitue donc non seulement un choix de paradigme, mais un choix susceptible de rendre raison de la dissémination des regards, des démarches et des méthodes disciplinaires ayant pour objet cette étude du fait linguistique. Il faut insister sur l'intérêt de l'approche philosophique, et particulièrement du type d'appréhension spécifique à la philosophie kantienne, quant

à l'investigation de la liaison entre ordres intellectuel et sensible opérée ici par la langue.

D'abord en tant que scansion historique, car si ce questionnement forme la trame de tout le paysage intellectuel contemporain c'est que depuis la réfutation de l'ontologie opérée par Kant au nom de l'évaluation du pouvoir de la faculté de connaître, les entreprises théoriques ultérieures ont sans cesse cherché à forcer la nature du lien entre ordre intellectuel et sensibilité que celui-ci avait laissé dans son ambiguïté :

Ce schématisme de l'entendement, relatif aux phénomènes et à leur simple forme, est un art caché dans les profondeurs de l'âme humaine, et dont il sera bien difficile d'arracher à la nature et de révéler le secret¹.

La philosophie critique laissait ainsi ouverte la question cardinale de toute pensée contemporaine : celle du fondement commun au conceptuel et au sensible, c'est-à-dire de l'adéquation de la philosophie à l'anthropologie – aux « sciences humaines » (selon une dénomination, précisément, non philosophique). En retour, la perspective kantienne, en tant justement qu'elle se refuse à trancher et se dérobe même à toute hypothèse concernant une telle « racine commune », apparaît comme la plus propre à fournir les instruments neutres de description du panorama théorique au sein duquel évoluent philosophie et sciences humaines.

Une telle neutralité axiologique nous permet ainsi de dresser, à l'égard de cette question de l'adéquation

1. E. Kant, *Critique de la raison pure* (trad. J. Barni revue par P. Archambault), Paris, GF-Flammarion, 1987 [1787], p. 189 [*Kant gesammelte Schriften* : III, 136].

tion, une véritable typologie de la pensée contemporaine. L'interrogation concernant la « primauté » d'un paradigme sur l'autre ou de leur fondement commun, loin d'être réservée aux constructions théoriques pures, offre en effet des développements dans de nombreux thèmes de réflexion que se proposent philosophes et anthropologues. Appelons *institutions* les domaines où s'entrecroisent les tentatives de résolution de cette préoccupation, que ces entreprises soient d'origine philosophique (telle la dialectique hégélienne qui voit en l'histoire la réalisation de l'esprit absolu ou la « différence ontologique » au nom de quoi Heidegger considère l'étant comme un dévoilement de l'Être) ou d'origine anthropologique (telle la linguistique de Benveniste qui pose la langue comme matrice de la subjectivité, ou l'ethnologie de Lévi-Strauss analysant structurellement les mythes en tant que manifestations de la « pensée sauvage »). Ces institutions – l'histoire, le droit, l'État ou bien encore les mythes, la langue, le social, etc. – apparaissent comme autant de lieux privilégiés pour les perspectives philosophique et anthropologique qui y exercent comme en miroir leur réflexion, la première, portée vers le concept, reconstruisant à travers le document la téléologie d'un sens qui le transcende et que les sciences humaines, au plus près de la singularité de l'intuition, imperturbablement dissolvent.

Mais cette bipartition « philosophie » / « anthropologie » inspirée de Kant, loin de se réduire aux extrêmes de ses deux pôles, se décline encore en une infinité de nuances. Parce que les « pensées sans contenu sont vides, les intuitions sans concepts sont aveugles¹ »,

1. E. Kant, *Critique de la raison pure*, op. cit., p. 110, trad. modifiée [III, 75].

de même que les schémas de la philosophie pure doivent être appliqués au réel pour ne pas demeurer vains et, prenant le chemin de l'empiricité, s'exposer au risque de l'erreur factuelle, de même est-ce la subsumption effectuée au moyen du concept qui donne à la dispersion du sensible la forme de la pensée – tout travail de la réflexion, y compris au sein des plus empiriques des sciences humaines, est donc l'œuvre de la faculté de juger, déjà de l'abstraction.

Aussi « philosophie » et « anthropologie » ne sont-elles pas tant voies antagoniques qu'il serait impossible de pouvoir reconnaître, dans certains travaux revendiqués par les sciences humaines, des formes de réflexion correspondant à ces schémas de philosophie pure – la conséquence du concept étant ici plus étudiée, le rapport au fait là plus éthéré. Il se pourrait même qu'aucune de ces vues réflexives des sciences humaines qui, au départ, ne s'autorisent que de l'analyse du matériau (voire prétendent ne se fonder que sur l'empirie) ne souffrirait d'être rapportée à ces postures philosophiques élaborées dans l'abstraction – les propositions les plus théoriques de celles-ci allant même jusqu'à équivaloir à celles-là, ne serait-ce que dans leurs traits généraux. Ainsi l'option théorique de la détermination peut-elle être tenue philosophiquement au nom de la teneur existentielle du *Dasein* où l'étant procède d'un oubli de l'Être (quand il pourrait en figurer la sursumption) ou anthropologiquement au nom d'une méthodologie sociologique où le social prime l'individu (quand il pourrait le construire).

C'est dans le jeu à double entente de ces approches, tout à la fois radicalement différentes et profondé-

ment affines, que peut se justifier l'intérêt de notre étude, d'emblée philosophique bien qu'ayant pour objet des concepts disputés à la linguistique : le « signe », la « langue », la « communication », etc.

Le recul critique ne vise pas ici à la seule description d'un panorama intellectuel, mais à justifier le mode d'intervention philosophique au sein du domaine du langage, traditionnellement dévolu aux perspectives des sciences humaines, aux premiers rangs desquels la sociologie, la psychologie, la linguistique. L'approche de type « anthropologique » voulue par les linguistes a beau reléguer aux soubassements théoriques de leur discipline l'orientation intrinsèquement métaphysique d'une téléologie en apparence scientifiquement mise à l'écart, la linguistique a beau habituellement s'ignorer elle-même comme « philosophie » (c'est-à-dire comme apportant nécessairement une construction, soit un jugement exogène aux seules données empiriques, ne serait-ce que du fait de leur mise en forme à fins d'exposition), l'ingénuité de cette auto-interprétation ne saurait s'imposer aux tiers qui peuvent, pied à pied, tenter de discuter les propositions implicitement contenues par son programme théorique – fût-ce au prix d'une « re-philosophisation » des termes du débat. En cela, le détour par la philosophie ne paraîtra sans doute pas inapproprié qui vise à réfléchir cet impensé travaillant à son cœur l'axiomatique des sciences du langage.

Il apparaît plus précisément que le programme conceptuel de la linguistique saussurienne fournit le motif d'une analogie sensible avec certaines philosophies de parti-pris ontologique. En l'espèce, c'est

ainsi que l'on se propose de comprendre la distinction fondatrice posée par Ferdinand de Saussure entre « langue » et « parole » qui évoque structurellement la différence ontologique « Être »/« étant » posée par Martin Heidegger¹.

1. Il ne s'agit pas d'ignorer que dans le texte heideggérien, lorsqu'est esquissée une « linguistique existentielle », la « parole » (correspondant au « *logos* » grec) est, à rebours du dispositif saussurien qu'il ne pouvait connaître, posée comme le préalable de la « langue » :

La parole [*Die Rede*] est existentiellement cooriginale avec la disponibilité et l'entendre. L'intelligence aussi, antérieurement à l'explicitation qui approprie, relève toujours déjà d'un enchaînement. La parole est l'articulation de l'intelligence. Elle est donc déjà à la base de l'explicitation et de l'énoncé. Ce qui dans l'explicitation est susceptible d'être donc déjà articulé plus originalement dans la parole, nous l'avons nommé le sens [...]. L'intelligence disposée de l'être-au-monde s'exprime comme parole. Le complexe entier de significations dont relève l'intelligence passe en mots. Aux significations viennent se greffer des mots. Jamais des mots-choses ne se voient assortis après coup de significations.

M. Heidegger, *Être et temps*, [trad. F. Vezin], Paris, Gallimard « Bibliothèque de philosophie », 1986 [1926], p. 207.

Plus tard, la fameuse formule « *Die Sprache spricht* » (rendue en français, de manière discutable mais probablement pour garder le polyptote, par « la parole parle » cf. « La parole » in M. Heidegger, *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard « tel », 1976 [1950]), modifiera cette proposition initiale dans sa conception, mais non véritablement dans sa structure : l'expression effective est toujours vue comme manifestation d'une circulation langagière d'en deçà (assurée soit par « *die Rede* » soit par « *die Sprache* » – discours, parole ou langue). Il n'empêche, l'analogie défendue ici entre les termes de l'analyse existentielle « Être »/« étant » et la dichotomie saussurienne « langue »/« parole », elle-même structurale, ne s'appuie pas sur la théorisation du langage effectivement présentée dans le corpus heideggérien et doit être considérée hors toute prétention tant historique que philologique.

LA LANGUE DU PANTHÉISME

En définissant la « langue » comme une entité en soi, abstraite de la performance individuelle mais accessible *via* la « parole » seule descriptible, de Saussure la posait par anticipation dans les termes d'un « Être » que seul le dévoilement de « l'étant » nous donne à connaître. Mue par la volonté de percevoir la « langue » dans des contours ne répondant jamais exactement à la compétence linguistique du locuteur qui pourtant la manie, la linguistique générale portait en elle, dès ses premiers développements, les germes de ce que l'on peut appeler le « panlinguistique » – par analogie avec le « panthéisme », cette manière philosophique de voir l'Être dans la transcendance absolue du vivant posé comme son agent dont Heidegger, à travers le prisme cristallin de la phénoménologie, s'est fait l'héritier¹.

1. Cette sorte d'analogie est au moins permise, sinon suggérée, par le chapitre « Postérité » de l'introduction de Pierre-Henri Tavoillot à son indispensable *Crépuscule des Lumières* qui voit dans la querelle du panthéisme et la confrontation des « Lumières critiques » et du « romantisme » le paradigme de mainte opposition philosophique ultérieure :

On pourrait ainsi s'attacher à poser les jalons de ses différents rebondissement ; on pourrait même tenter de lire à son aune une partie de l'histoire intellectuelle jusqu'à nos jours ; interpréter à sa lumière l'affrontement entre la postérité si étrangement éclatée de Nietzsche et les néo-kantiens, entre Heidegger et Cassirer à Davos, entre Lukács et les destructeurs de la raison, entre Horkheimer et les nouveaux protagonistes de la "querelle du rationalisme" et, plus près de nous, entre Habermas, qui reprendra explicitement le flambeau des Lumières, et l'herméneutique de Gadamer, etc. Dans chacune de ces polémiques, d'importance certes inégale, on retrouverait sans peine la problématique inaugurée lors du Pantheismusstreit.

P.-H. Tavoillot, *Le Crépuscule des Lumières. Les documents de la querelle du panthéisme. 1780-1789, Paris, Éditions du Cerf « Passages », 1995, p. XLII.*

Or, le « panlinguistique » s'expose aux mêmes critiques qu'un tel « panthéisme ». La structure ontologique posée par ce dernier, déterminée par le postulat que les « choses matérielles et immatérielles, visibles et invisibles, que renferme le monde, ne sont plus considérées que comme les parties diverses d'un être immense qui seul reste éternel au milieu du changement continu et de la transformation incessante de tout ce qui le compose¹ », requiert l'hypothèse d'un « arrière-monde » différenciant irrémédiablement de la réalité phénoménale. Le discours sur cet « arrière-monde » dont la vue est dérobée au sens commun, ne peut alors se fonder que sur une prétention irrationnelle (car strictement invérifiable) à la double vue, et engendre parallèlement une dévalorisation de l'élément factuel qui ne peut contrebalancer le propos. L'adéquation entre l'analyse et son objet n'est plus garantie que par un accès non médiatisé à la vérité, un dévoilement², une révélation.

Il n'en va pas autrement du « panlinguistique », qui apparaît dès le privilège³ accordé à l'étude de

1. *Ibid.*, p. I (le propos est cité de A. de Toqueville).

2. « il s'agit toujours d'inventer la philosophie susceptible de rendre compte de la totalité du réel, même si celui-ci n'est ici plus défini comme essence (concept) mais comme existence (vie). Il convient donc de considérer la raison non plus en fonction du modèle constructiviste (*begreifen*) qui laisse penser que la philosophie crée sa matière, mais d'en revenir au modèle perceptif originel (*wahrnehmen*) du dévoilement. » *ibid.*, p. XXII (le propos est cité de Jacobi).

3. « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup [...] ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. » F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* [éd. : T. de Mauro], Paris, Éditions Payot, 1972, p. 30.

la langue sur celle de la parole et l'idée émise par de Saussure qu'« un mot que j'improvise, comme *in-décor-able*, existe déjà en puissance dans la langue [...] et sa réalisation dans la parole est un fait insignifiant en comparaison de la possibilité de le former¹. » Dès lors que le linguistique « *en puissance* » suffit à expliquer et finalement peut prévaloir sur le linguistique « effectif », la problématique de l'analyse du penser elle-même peut se jouer en fonction de signes incertains – en toute conséquence, Benveniste est bien l'héritier de la linguistique saussurienne qui écrit :

nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui *dit* « ego ». Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne »².

Avec l'étude du langage, qui est à la langue ce que celle-ci était à la parole, l'analyse s'affranchit plus encore des traits linguistiques effectifs et par là s'abstrait du rapport à la preuve. Les *faits de langage* demeurent à jamais soumis à la caution d'un *être du langage* mobilisable contre eux : « nous parlons bien du langage, et non pas seulement de langues particulières³ » écrit Benveniste – doublement émancipé du rapport à l'observable qui constitue, en tant que linguiste, son unique moyen de preuve. Au final, la dénonciation de la facticité de la parole triomphe

1. *Ibid.*, p. 227.

2. É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard « tel », 1966, p. 260.

3. *Ibid.*, p. 261.

dans l'affirmation sereine d'un discours traître aux lois de la langue :

Michel Foucault : « le sujet dans l'écriture d'aujourd'hui renvoie moins à une individualité extérieure qu'à une fonction interne du discours ; que le je n'est pas tellement la marque de l'homme qui écrit, imposant à ce qu'il dit l'empreinte de sa personne, mais plutôt la manifestation du discours creusant, par son émergence même, le vide où s'efface celui qui parle¹. »

Roland Barthes : « Il se sent solidaire de tout écrit dont le principe est que *le sujet n'est qu'un effet de langage*. Il imagine une science très vaste, dans l'énonciation de laquelle le savant s'inclurait enfin – qui serait la science des effets de langage². »

Le jeu de la radicalité est ainsi joué jusqu'à l'absurde, dans un énoncé sur lequel l'auteur prétend n'avoir aucun ascendant mais qu'il réinvestit aussitôt de ses prérogatives auctoriales en ne le publiant pas³ ; au nom d'une subjectivité certes désavouée mais dans un exercice de style dont l'auteur avoue lui-même le propos délibéré⁴.

1. M. Foucault, *Arch. sav.* 65-66 (brouillon manuscrit préparatoire à *L'Archéologie du savoir*), Paris, inédit, ff. 71 v-72 r. Cf. G. Paugam, *Foucault et l'expérience de la pensée. Présentation, transcription et commentaire du manuscrit de L'Archéologie du savoir*, Paris, Mémoire de DEA de l'EHESS, juin 2004.

2. R. Barthes, *Roland Barthes par lui-même*, Paris, Seuil « écrivains de toujours », 1975, p. 82.

3. G. Paugam « Foucault et l'aporie de l'a-subjectivité » in *Les Temps modernes*, Paris, Gallimard, n°640 sept.-oct. 2006, p. 132-155.

4. « Parmi les nombreuses illusions qu'il entretient sur lui-même, il y a celle-ci, tenace : qu'il aime *jouer*, et donc qu'il en a le pouvoir ; or, il n'a jamais fait un pastiche (du moins volon-

Du simple concept de « langue » à la posture performative-contradictoire d'un locuteur soupçonant sa propre subjectivité de détermination langagière, le « panlinguistique » tout entier conduit aux mêmes impasses théoriques que le « panthéisme », avec la sensible nuance qu'elles sont ici d'autant mieux visibles que leur objet est moins dérobé. Si la linguistique est dès son fondement portée par la différence ontologique entre un *étant* illusoire de la « parole » et un *être* permanent de la « langue », c'est dès son fondement que son arrière-plan théorique doit être repensé. En cette vue, on aura naturellement recours à la philosophie critique.

En effet, de même que seule l'évaluation du pouvoir de notre faculté de connaître, débusquant à la racine les prétentions irrationnelles à parler de l'Être pour lui-même (requalifiées en simple « analytique de l'entendement pur¹ » et subordonnant impla-

tairement), sauf lorsqu'il était au lycée (sur le *Criton*, 1974), bien qu'il en ait eu souvent envie. Il peut y avoir une raison théorique à cela : s'il s'agit de *déjouer* le sujet, *jouer* est une méthode illusoire, et même d'un effet contraire à ce qu'elle recherche : le sujet d'un jeu est plus consistant que jamais ; le vrai jeu n'est pas de masquer le sujet, mais de masquer le jeu lui-même. » R. Barthes, *op. cit.*, p. 145.

1. « L'analytique transcendantale a donc cet important résultat de montrer que l'entendement ne peut faire *a priori* en aucun cas qu'anticiper la forme d'une expérience possible en général et que ce qui n'est pas un phénomène ne pouvant être un objet d'expérience, l'entendement ne peut jamais dépasser les bornes de la sensibilité en deçà desquelles seulement un objet peut nous être donné. Ses principes sont simplement des principes de l'exposition des phénomènes, et ce nom orgueilleux que prend l'Ontologie, prétendant donner une connaissance synthétique *a priori* des choses en général dans une doctrine systématique (par exemple le principe de causalité), doit faire place au nom modeste d'ana-

cablement le discours téléologique à une lucidité réflexive¹⁾ a permis une réfutation de la doctrine panthéiste, c'est en reprenant la théorie du langage dès sa conception du signe dans l'esprit de circonscrire le domaine d'exercice, et donc d'influence, de la faculté de communiquer que l'on pourra la prémunir de ses prétentions au « panlinguistique ». Dans cette entreprise, la philosophie kantienne se montrera un recours constant, de sorte qu'elle ne se limite pas à donner les repères pour une cartographie de la pensée mais qu'elle peut fournir le modèle d'une théorie du langage intégralement réflexive.

VERS UNE CRITIQUE

DE LA THÉORIE LINGUISTIQUE DU SIGNE

Par le type « déterminant » d'appréhension de l'institution langagière qui mène à l'affirmation de l'ascendant de la langue sur la subjectivité, c'est à nouveau la question du rapport entre le langage et la pensée qui est en jeu. L'affirmation d'un *linguistic*

lytique de l'entendement pur. » E. Kant, *Critique de la raison pure*, op. cit., p. 271 [III, 207].

1. « C'est pourtant une chose tout à fait différente, si je dis : la production de certaines choses dans la nature ou même de la nature entière n'est possible que par une cause qui se détermine intentionnellement à l'action, ou bien si je dis : je ne puis pas, à partir de la constitution propre de mes facultés de connaître, juger autrement de la possibilité de ces choses et de leur production qu'en pensant pour celles-ci une cause qui agit selon des intentions, et donc en pensant un être producteur par analogie avec la causalité d'un entendement. » E. Kant, *Critique de la faculté de juger* [trad. J.-R. Ladmiral, M. B. de Launay et J.-M. Vaysse] in *Œuvres complètes*, t. III, Paris, Gallimard « Pléiade », 1985 [1790], § 75, p. 1194.

turn, qui contenait autant d'indétermination quant à la nature véritable d'une homologie plus postulée que véritablement déduite de l'analyse, se voit ici corroborée par une précellence de principe des structures linguistiques sur le sujet redoublant le privilège accordé à la manifestation sensible sur l'ordre intellectuel au nom de l'approche « anthropologique » : pour le « panlinguistique », le parler détermine le penser dans la mesure où l'évidence de la langue prime une pensée insaisissable en dehors d'elle – quand bien même le concept de langue serait délibérément élaboré par abstraction de l'expérience de parole.

Seule une philosophie réflexive, après avoir pris la mesure du différend entre « philosophie » et « anthropologie » selon que la valorisation méthodologique porte sur l'intellectuel ou le sensible, peut prétendre briser ce cercle précisément à l'articulation de l'intellectuel et du sensible – soit au niveau de la conception du signe linguistique.

C'est en effet dès sa description de l'association entre le « signifiant » (la partie sensible) et le « signifié » (l'élément conceptuel) qui composent le signe que la linguistique générale établit les fondements d'une subjectivité déterminée par son dehors, en tant que les termes de cette association sont posés selon le modèle du contrat¹. Nonobstant le carac-

1. « [La langue] est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage. On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté » ; « Si par rapport à l'idée qu'il représente, le

tère coercitif du contrat dont la transposition dans la problématique du langage (sous l'augure de la didactique) se révèle particulièrement hasardeuse, le modèle du contrat comporte un présupposé pour le moins gênant dès lors que l'on s'intéresse à la langue effectivement maîtrisée par le locuteur : les contractants sont supposés de compétence linguistique égale. Il faut donc que la linguistique suppose soit un locuteur unique, soit des locuteurs absolument interchangeables pour que cette « langue » qu'elle s'est donnée à étudier demeure parfaitement homogène. Ses réquisits théoriques clairement posés, il va de soi que cette définition de la langue ne recouvre aucune réalité – ce qui n'est certes pas de nature à embarrasser la théorie linguistique qui fort judicieusement s'offre de gommer les particularités individuelles des locuteurs (la parole) en les déréalisant dans l'être fantastique de la langue¹, en

signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé. La masse sociale n'est point consultée, et le signifiant choisi par la langue, ne pourrait pas être remplacé par un autre. [...] Non seulement un individu serait incapable, s'il le voulait, de modifier en quoi que ce soit le choix qui a été fait, mais la masse elle-même ne peut exercer sa souveraineté sur un seul mot ; elle est liée à la langue telle qu'elle est. La langue ne peut donc plus être assimilée à un contrat pur et simple, et c'est justement de ce côté que le signe linguistique est particulièrement intéressant à étudier ; car si l'on veut démontrer que la loi admise dans une collectivité est une chose que l'on subit, et non une règle librement consentie, c'est bien la langue qui en offre la preuve la plus éclatante. » F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, p. 31 et p. 104. Le modèle du contrat d'abord avancé par de Saussure n'est donc révoqué qu'au profit d'une conception marquant encore davantage la détermination.

1. « [La langue] est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté,

un cercle qui vise d'autant plus à la perpétuer qu'il la protège de ce dont elle ne saurait rendre compte.

À l'opposé, c'est sur le modèle du « schème » kantien que nous proposons de refonder la conception de l'association entre ordre intellectuel et ordre sensible commis par le langage. Le signe, en tant qu'il propose une association nécessaire mais non déterminée *a priori*, doit être vu comme le « schème linguistique » du concept : produit de la spontanéité de l'entendement modelé par le travail de détermination effectué par le locuteur.

Cette conception du signe linguistique est ainsi la pierre de touche d'une analyse *a priori* de la faculté de communiquer conduite selon les trois perspectives de la nécessité du schème qui explicite les principes de la représentation linguistique en regard du concept, de la liberté d'association avec le caractère qui induit l'auto-détermination des conditions de véridicité du discours, de la visée d'adéquation du signe au concept qui permet l'intercompréhension par la reconnaissance dans la langue des communautés linguistiques. C'est ainsi que l'*Analytique* expose les concepts d'une théorie de la langue conçue réflexivement en regard de notre faculté de connaître, elle est subdivisée en deux sous-parties : « Théorie transcendantale de la communication » et « Grammaire transcendantale » qui forment ensemble le canon pour une *Linguistique critique* ; la *Pratique* expose les principes régissant le discours

un système grammatical existant virtuellement dans chaque cerveau, ou plus exactement dans les cerveaux d'un ensemble d'individus ; car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse. » *ibid.*, p. 30.

tels qu'il permettent d'exposer une conception prétendant à la validité et reconnaissable comme telle, elle est subdivisée en deux sous-parties : « Lois du discours » et « Grammaire de la conviction » qui forment ensemble le canon pour une *Rhétorique critique* ; la *Téléologie* expose les principes du travail de détermination effectué par le locuteur en tant qu'il vise à l'adéquation du mot et de son objet, elle est subdivisée en deux sous-parties : « Symbolique » et « Dialectique » qui forment ensemble le canon pour une *Poétique critique*.